

CANTON DE SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE

Saint-Étienne-Vallée-Française

Valdroubies lettre ouverte - On nous communique : "Le Collectif Valdroubies, réuni en assemblée générale le 23 juin, constate l'enlisement des travaux sur la voie Droubies-Dalle et s'alarme du non-respect des engagements pris par la Mairie.

Quelques points : les travaux de goudronnage sont arrêtés au Pont des Crozes; il reste 3 km de piste prêts à être couverts, mais nous ne voyons rien venir (que la piste qui poudroie). Ce goudronnage était pourtant bien prévu : "la Mairie prenant en charge le goudronnage sur la totalité de la portion concernée" (lettre du maire au sous-préfet en date du 5 mai 2010).

La Mairie demande que les propriétaires accordent des servitudes pour la partie Dalle-Malmeillas. Elle semble ignorer la position du sous-préfet qui écrit : "il est exact que la servitude n'est pas obligatoire sur un chemin communal" (lettre du 20 avril 2010). La majorité des propriétaires refusent les servitudes et demandent que la route communale même élargie reste communale sur toute son assiette, comme cela a été mis en œuvre pour le tronçon précédent.

Les propriétaires de Droubies, ne se voient pas rétroceder l'ancien chemin communal désormais remplacé par une déviation, alors que les autres propriétaires concernés et qui le désirent récupèrent les délais. C'est pour le moins étrange.

Rappelons que les propriétaires ont donné leur accord à condition d'avoir la possibilité de récupérer ces délais. L'actuelle route communale devrait être rétrocedée aux propriétaires riverains, comme convenu.

Le Collectif n'en croit pas ses yeux : la buse de Cuyeirolles a été refaite à l'identique!

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Collectif s'attend à un

nouvel effondrement. D'autre part, à cemême endroit, le creusement d'un fossé diminue fortement le diamètre de l'épingle, qui n'est plus du tout conforme aux normes que l'on nous avait imposées avec beaucoup d'ardeur; les eaux ainsi recueillies vont se déverser en contrebas, sur la route. Crise oblige, parlons de ce qui, paraît-il, fait mal.

Le Conseil municipal a emprunté 530 000 € pour les luxueux bâtiments de la Mairie, ainsi que 150 000 € pour acheter La Fare; elle s'apprête à faire des travaux de goudronnage sur les routes de Cabanemagré; elle a goudronné la route de La Taillade et la route de Leyris, voulait regoudronner la route qui passe devant La Bourriette et va entamer de gros travaux au pont de Bédillière. Le budget annuel de la Mairie est de 2 254 672,06 €, dont 1 630 417,23 € d'investissement. Le goudronnage promis restant à réaliser est-il trop conséquent? Il paraît que la DFCI allait régler les problèmes budgétaires!

Le Collectif va demander une réunion avec la mairie pour résoudre les points litigieux et lui rappeler ses engagements, documents à l'appui. collectif-valdroubies@laposte.net <http://valdroubies.jimdo.com>.

Exposition "Femmes du Burkina" - Exposition au Syndicat d'initiative jusqu'au 30 juillet "Femmes du Burkina" par Marie-Pascale Vincent et présentation du livre par l'auteur lors du Festival des Créateurs le 29 juillet à Saint-Étienne-Vallée-Française.

Théâtre - La troupe de théâtre parisienne *Les baladins de la Tour* en résidence dans les Cévennes l'été se produit depuis plusieurs années dans la région.

Cette année elle présente la pièce *Occupe-toi d'Amélie* de Georges Feydeau les 26 et 27 juillet à 21 h salle polyvalente de Saint-Étienne-Vallée-Française.

Saint-Martin-de-Boubaux

L'hommage du Conseil municipal à Marceau Grandon

Lors de sa réunion du 17 juillet, le Conseil municipal a rendu hommage à Marceau Grandon décédé le 23 avril. Élu conseiller municipal en 1951, premier adjoint en 1956, il est resté à ce poste pendant plus de 45 ans. Dès l'âge de 20 ans, les chantiers de jeunesse puis le Maquis ont forgé sa conscience politique. Marceau a très vite été acquis aux idées de progrès, de justice, de solidarité et de paix, aussi il s'est tout naturellement engagé auprès du parti communiste français dont il est resté membre jusqu'à son dernier jour. C'est sur ces bases-là qu'il s'est mis au service de la collectivité avec

autant d'abnégation que de détermination. Cinquante années au service de la collectivité, cela méritait un grand respect car c'est une tâche souvent ingrate et très exigeante. Marceau s'est également beaucoup investi dans le syndicalisme agricole, membre actif et dirigeant du MODEF, il a défendu assidûment l'agriculture familiale et paysanne.

Toujours animé par ce besoin viscéral de s'ouvrir aux autres, il a participé à la naissance du club des Cévenols en 1986, regroupant les retraités de la com-



mune et des environs dans un large esprit d'ouverture et d'entraide. Aucune décision n'est prise sans en parler à Marceau, sans son accord ou son avis, tant il était de bons conseils, ouvert, accueillant, attentif à ne laisser personne sur le bord du chemin.

Un homme tourné vers l'avenir et vers les autres, intransigeant sur ses convictions qui a non seulement marqué, mais façonné l'esprit de notre commune pendant un demi-siècle. Marceau était le correspondant fidèle de *La Lozère Nouvelle*.

Association Kélissa

Ethiopie : le "mabrata" est arrivé !

Quelque part, très loin sur le continent africain, un petit village est en fête car une équipe de fidèles Lozériens vient de lui offrir un merveilleux et très précieux cadeau : l'électricité, le « mabrata » en langue afar !

Pour nous qui n'avons qu'à tendre la main pour éclairer la maison, faire cuire un repas ou recharger les portables de toute la famille, l'électricité n'a rien de miraculeux.

Mais à Hanlé Dabi, Ethiopie, aux portes du désert du Danakil, toute la population attendait cela depuis des années ! Car sans lumière les enfants ne peuvent pas faire leur devoir à la nuit tombée. Sans lumière, les instituteurs envoyés par le ministère refusent de s'installer et repartent vers les villes. Sans courant au dispensaire, on soigne moins bien : comment conserver vaccins et médicaments quand il n'y a pas de frigo et qu'il fait si chaud ? Et puis il y a l'eau, source de vie quand elle est claire et propre grâce au forage. Mais l'eau est sale et dangereuse quand le village n'a plus le moyen d'acheter le carburant pour la pompe et qu'il faut se contenter de celle du fleuve.

Ce tableau, les bénévoles de l'association Kélissa, le connaissent par cœur. Depuis 2006 chaque année lorsqu'ils viennent aider Hanlé Dabi, ils mesurent les besoins. Année après année, ils réfléchissent à la pertinence d'un nouveau projet et aux moyens d'équiper le village d'électricité solaire! La petite association décide donc de frapper à la porte d'*Electriciens sans Frontières*, comptant plusieurs Lozériens dans ses rangs (Jean-Louis Rodier, Christian Huguet, Oscar Werson).

Chacun s'engage alors dans son domaine de compétences, mobilise son réseau. Kélissa se charge de la recherche des financements, apporte sa connaissance du terrain, ESF sa technicité et son expérience.

Kélissa décide d'ouvrir le projet à un autre partenaire local : c'est ainsi que la classe de BTS électrotechnique du lycée Emile Peytavin de Mende se trouve elle aussi associée à l'aventure !. Autour de Jean-Jacques Marseille, leur professeur, six étudiants, Yoann, Zou, Florent, Florent, Fayick et Arnaud s'impliquent avec enthousiasme sur ce projet qui, après plusieurs mois de préparation, les conduira tous à Hanlé Dabi (entre le 18 mai et le 2 juin dernier).

La Fondation Abbé-Pierre est la première à soutenir financièrement le projet à hauteur de 10 000 €. L'ambassade de France en Ethiopie lui emboîte le pas avec une aide de 40 000 € accordés à une ONG locale ACISDA dans le cadre du Fonds Social de Développement (FSD) et qui est l'interlocuteur privilégié des trois acteurs lozériens. Pour le reste, Conseil régional, Rectorat, élus locaux, donateurs privés, entreprises lozériennes, ESF, Lycée Emile Peytavin, associations locales comme le club *Gévaudan Patchwork* de Mende ou encore le collectif de *Faites Solidaire* de Saint-Hipolyte-du-Fort et autres... tout le monde est sollicité, et tous répondent présents. Geneviève Molines présidente de



Kélissa n'a pas ménagé ses efforts, et avec elle Catherine Azéma, Cathy Pantel, Aïcha Dabalé, Philippe Thomas, toutes et tous membres actifs de l'association. Parfaits connaisseurs du terrain ils ouvrent la marche, mettent de l'huile dans les rouages, s'assurent que tout fonctionne comme prévu. Aujourd'hui toute l'équipe est de retour, étudiants, professeurs, membres de Kélissa et d'ESF.

Les premiers modules photovoltaïques ont été posés sur le dispensaire et l'école : quatre salles de classe ont été électrifiées. Quelques ampoules éclairent désormais les nuits du village d'Hanlé Dabi, qui vont changer la vie des habitants. L'équipe d'ESF s'est investie essentiellement sur la remise en état du réseau de distribution d'eau potable, étape préalable avant les gros travaux de changement d'énergie du forage

prévue cet automne. En effet, de nombreuses fuites diminuaient considérablement l'efficacité des installations actuelles et impactaient financièrement le fonctionnement du comité de gestion de l'eau du village.

L'installation d'une pompe solaire en remplacement de la pompe actuelle est programmée pour l'automne. L'équipe prépare donc déjà la seconde partie de la mission !

Merci également aux deux étudiants en Informatique du lycée Emile-Peytavin qui ont travaillé dans le cadre de leur BTS sur la création d'un site pour Kélissa.

Oscar Werson, membre d'ESF, adhérent de Kélissa et créateur de sites finalise ce travail bien engagé qui permettra de consulter ou de faire des dons pour poursuivre les actions : Kelissa.org ou actuellement 06 86 99 39 13.



Au Conseil municipal du 27 juin

Au cours de la séance du Conseil municipal du 27 juin, les sujets suivants ont été traités :

- Subventions aux associations
- Foyer Socio-Educatif (Collège) 400 €
- Club du 3^e Age L'Amitié 300 €
- Les Amis de l'Ecole 300 €
- La Boule Stéphanoise 400 €
- Sur le Chemin de Stevenson 330 €
- La Calbertoise 200 €
- ALAD 100 €
- Les Bassélaïres 200 €
- Foyer Rural Le Ginestel 4 000 €
- Trait d'Union 215 €

Soit un total de 6 245 €.

- Délégation au CDG (protection sociale complémentaire)

Les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à la couverture santé et/ou prévoyance de leurs agents qu'ils soient fonctionnaires, agents de droit public ou de droit privé. Le Centre de gestion de FPT de la Lozère étant en mesure de proposer une convention de participation avec une prise d'effet à compter du 1er janvier 2013, le Conseil autorise le maire à signer la convention de délégation.

- Servitude de passage en terrain privé, de canalisations publiques d'alimentation en eau potable

Avant d'engager le projet d'extension du réseau d'A.E.P. en vue de la desserte des hameaux de Bruèis, La Bourriette et l'Elzet, il est nécessaire d'avoir entre autres, l'accord des propriétaires des terrains traversés par les canalisations. Une convention destinée à la servitude de passage en terrain privé, de canalisations publiques d'alimentation en eau potable doit être signée par le maire et les propriétaires des terrains concernés.

- Restauration de la ferme des Prats avenant n° 1 au lot n° 3 (couverture-zinguerie)

Montant initial 59 828,56 € HT
Travaux en plus 2 700 € HT
Travaux en moins 2 700 € HT
Nouveau montant 59 828,50 € HT (71 554,96 € TTC) Les travaux en plus ou en moins concernant la toiture étant égaux, le montant du marché n'est pas modifié, mais la signature d'un avenant est nécessaire. Adopté.

- Mise à disposition des locaux communaux

Le maire est autorisé à signer tous les documents utiles pour l'encaissement des recettes versées par l'association *Trait d'Union* pour l'utilisation des locaux servant de crèche et de centre aéré.

VC 16 (carrefour de la planque de la Bastide) - affaire Jérémy Valdeyron Jérémy Valdeyron a procédé aux travaux de réaménagement du talus, sans concertation avec la Mairie et donc, sans que celle-ci puisse s'assurer que les travaux ont été effectués dans les règles de l'art. Dans l'attente d'être certain, avec le temps, que le nouveau talus remplisse correctement son rôle au niveau de la sécurité, comme c'était le cas auparavant, le Conseil surseoit à la saisine du Tribunal Administratif.

Mise à disposition à la CC d'une partie des parcelles à La Fare

Dans le but d'améliorer et de développer l'accueil de la clientèle du camping du site touristique du Martinet, la Commune met gratuitement à la disposition de la Communauté de communes, à titre de terrains de loisirs, tout ou partie des parcelles H - 1161 - 887 et 888 de la propriété de La Fare. Cette mise à disposition des terrains en l'état, nus de toute construction, est consentie à titre précaire, la Commune n'ayant pas encore statué sur le devenir de la propriété.

NB Le compte rendu exhaustif de cette réunion est consultable en mairie.

la LOZÈRE nouvelle

Je m'abonne

2 ans : 100 €
 1 an : 55 €
 6 mois : 32 €

Tarifs valables pour la France métropolitaine

LOZÈRE NOUVELLE
 SERVICE ABONNEMENTS
 BP 17 • 48001 MENDE Cedex
 04 66 49 65 90